

INVITATION – RAPPEL
// TABLE RONDE DU 3 FÉVRIER 2015 //
LA FISCALITÉ MUNICIPALE
NOUVEAUX OUTILS POUR LE FINANCEMENT MUNICIPAL

Fier du succès des tables rondes précédentes, l'Institut de politiques alternatives de Montréal (IPAM) vous invite à mettre à votre agenda la date de sa prochaine table ronde, laquelle aura pour sujet la fiscalité municipale, les différents outils de financement à la portée des villes et leurs impacts sur l'aménagement urbain.

Cette rencontre se tiendra :

Dans les bureaux de Rayside Labossière, au 1215 rue Ontario est (Montréal);

Le mardi 3 février 2015, de 16h45 à 19h00;

Dans un contexte informel de type « 5 à 7 ».

Le mode de financement actuel des municipalités québécoises repose essentiellement sur l'impôt foncier, une forme de taxation qui fait l'objet de nombreuses critiques. L'impôt foncier est considéré comme régressif, c'est-à-dire pesant plus lourd sur les personnes à faible revenu. Il entraîne également des impacts négatifs sur le patrimoine ainsi que sur la qualité de l'aménagement urbain. Il est aussi souvent en décalage par rapport à la croissance économique. Cette situation rend plus vulnérables plusieurs municipalités qui n'ont d'autre solution que d'augmenter leurs taxes pour répondre aux besoins en services publics. En résultat, l'accès à la propriété devient moins accessible pour les ménages québécois.

Le contexte actuel se prête à une réflexion sur la fiscalité municipale et sur la diversification du mode de financement des villes. En effet, plusieurs discussions sont présentement en cours, notamment les pourparlers concernant le pacte fiscal ou pour le statut de métropole pour Montréal. Il s'agit d'une occasion intéressante pour rechercher des modes alternatifs de financement en s'inspirant des pratiques fiscales d'ailleurs.

Dans le contexte de ces changements importants qui se présentent pour le mode de gouvernance municipale, l'IPAM aimerait vous inviter à une nouvelle édition de sa table ronde, afin de faire avancer la réflexion sur le sujet et d'alimenter la Ville de Montréal dans ses démarches avec Québec. La discussion se concentrera sur les répercussions possibles quant à l'aménagement urbain et aux usages à valeur collective (logement, espaces publics, équipements culturels, infrastructures, etc. Merci de confirmer votre présence à ron@rayside.qc.ca (Veuillez noter que les invitations ne sont pas transférables).

Au plaisir de vous compter parmi nous le 3 février prochain.



Ron Rayside, secrétaire

Pour le conseil d'administration de l'IPAM: Mmes Phyllis Lambert, Isabel Corral et Marie-Odile Trépanier;
MM. Dimitri Roussopoulos, Dinu Bumbaru, Raphaël Fischler, Michel Gariépy et Ron Rayside.
Membre associée: Mme Florence Junca-Adenot